

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE SKIKDA****Une action de sensibilisation sur le devoir électoral**

**Les cinq meilleurs élèves des trois paliers du cursus scolaire ont été primés par la direction de l'éducation.**

C'était le 16 mars, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans l'enceinte du technicum Abdeslam-Boudebda.

Un élève du CEM de Bekkouche-Lakhdar (un dessin illustratif de l'ambiance du vote), trois filles du lycée Ennahda (un exposé sur les élections présidentielles en Algérie) et une élève du groupement scolaire Benkhokha Fatima (la revue scolaire sur le devoir électoral) sont les heureux lauréats. Sous le thème très actuel de «Elections», le concours a été lancé le 4 février.

Les élèves de la Nahda ont conçu un petit document d'une vingtaine de pages, intitulé «Les élections présidentielles algériennes». Il a été scindé en quatre grands chapitres, «Le système des élections présidentielles algériennes», «Les articles de la Constitution relatifs aux élections présidentielles», «Les présidents algériens depuis l'indépendance» et «Modification de l'article relatif au mandat présidentiel». En revanche, l'élève de Ben Khokha a rédigé une revue illustrée et intitulée «La revue scolaire sur les activités du devoir électoral dans mon école». Elle relate les étapes d'un vote improvisé au sein de

l'établissement, sous la supervision de leur institutrice. Le concours intervient dans le cadre de la mobilisation générale autour de l'incitation institutionnelle des électeurs à aller voter le 9 avril 2009, date fixée pour la présidentielle en Algérie.

La direction de l'éducation de la wilaya de Skikda, à l'instar de celles de toutes les wilayas du pays, a été instruite par le ministère de tutelle par le biais de la circulaire n°148 du 21/02/2009, issue de la circulaire n°46 du 28 janvier 2009, de lancer des actions de sensibilisation autour

du thème du devoir constitutionnel de vote. Le programme comporte des cours pédagogiques sur le devoir électoral, l'exploitation des leçons contenues dans le programme de l'éducation civique, des propositions de texte pour la dictée, des devoirs à la maison, (dictée pour le premier palier, expression écrite pour les élèves du CEM et une rédaction philosophique faite par les lycéens).

Le lancement de revues scolaires et les concours ont été également au menu. Le niveau d'instruction est pris en considération dans le choix de la nature des thèmes.

La mission des responsables en charge de ce volet a débuté le 4 février. Elle a été axée sur des tournées au niveau des importants établissements scolaires sur le territoire de la wilaya. Aller voter et comment voter ont été les enjeux de taille et les principaux éléments inculqués aux élèves.

La récompense des meilleurs travaux effectués par les élèves a été précédée par une sélection faite par un jury installé en la circonstance. Pour rappel, le droit de vote est garanti par la Constitution. L'abstention aussi. Elle mérite une action de sensibilisation !

Zaïd Zoheir

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2009****531 748 électeurs dont 37 043 nouveaux inscrits**

Le corps électoral au niveau de la wilaya de Skikda est de 531 748 électeurs répartis sur 1 341 bureaux et 310 centres de vote. Le nombre des encadreurs est estimé, quant à lui, à 10 937 agents administratifs. Par ailleurs, 37 043 nouveaux électeurs ont été inscrits à l'occasion de la récente révision exceptionnelle des listes électorales, 17 347 autres ont été par contre radiés. Le corps électoral a augmenté de 19 696 nouveaux électeurs par rapport à l'année 2008.

Selon la cellule de communication de la wilaya, toutes les conditions garantissant le bon

déroulement du vote ont été mises en place.

74 espaces ont été ainsi réservés pour les besoins des meetings et rencontres dans le cadre de la campagne électorale, lancée officiellement le 19 du mois en cours, dont 49 salles, 15 placettes et 10 stades.

L'installation de la commission politique de surveillance de l'élection présidentielle a, quant à elle, eu lieu le 14 mars dernier. Elle a été suivie de l'installation de l'ensemble des commissions communales.

Z. Z.

**3<sup>e</sup> JOURNÉE MÉDICO-DÉONTOLOGIQUE À OUM-EL-BOUAGHI****Les chirurgiens-dentistes en conclave**

**Sous le thème «Evaluer, agir, maintenir», la section ordinale régionale des chirurgiens-dentistes de Constantine a organisé la 3<sup>e</sup> journée médico-déontologique.**

Regroupant quatre wilayas (Oum-El-Bouaghi, Constantine, Mila et Jijel), ce conseil régional, présidé par le D<sup>r</sup> Bouchemal B. et vice-président national, a vu la participation d'éminents spécialistes à l'image du D<sup>r</sup> Nefaa T. qui développa les sujets de l'initiation à l'hygiène buccodentaire et la stérilisation de l'instrumentation en chirurgie dentaire. Le D<sup>r</sup>

Kiniouar F. a, quant à lui, développé le sujet de l'implantologie dentaire, les participants composés notamment de chirurgiens ont suivi avec attention les nouveautés de ce système. Les interventions ont été suivies de débats où des explications ont été portées par les intervenants.

En marge de ces conférences, les sponsors ont exposé leurs produits et ont suscité une grande attention des visiteurs. A la demande des organes de presse, le D<sup>r</sup> Bouchemal B. a organisé un point de presse. Répondant aux questions de notre journal sur

les missions dévolues au conseil qu'il préside, il rétorqua que le conseil réunit cycliquement les praticiens pour mettre à profit les nouvelles technologies inhérentes à la profession.

M. Bouchemal insista sur la formation continue qui demeure le cheval de bataille de son organisation qui compte l'instituer et la rendre obligatoire.

Le conseil national jouit de trois compétences : administrative, juridictionnelle et réglementaire.

Moussa Chtatha

**LE LEADER DE AHD 54 À SIDI-BEL-ABBÈS****«L'intérêt du peuple passera par celui de l'Algérie»**

**Dans la journée de samedi dernier, Fawzi Rebaïne, président du parti Ahd 54 et candidat à l'élection présidentielle du 9 avril 2009, a animé un meeting dans la daïra de Telagh (SBA) en présence des militants, partisans et sympathisants de son parti.**

Abordant son discours, M. Rebaïne a donné un aperçu de son programme en insistant sur les préoccupations des jeunes en matière d'emploi qui seront sa priorité s'il venait à être choisi à la magistrature suprême. Le candidat a aussi abordé d'autres

lignes de son programme, à savoir l'agriculture, la pêche, les travaux publics avant de s'étaler sur d'autres sujets, comme celui de la révision de la Constitution qui, d'après lui, n'a été adoptée que pour servir le Président. Poursuivant son discours,

l'orateur a évoqué le programme d'un million de logements initié par le président de la République, ajoutant qu'un tel projet n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes des populations.

«L'Algérie, a-t-il déclaré, est le pays de toutes les potentialités et seul un changement radical peut redonner confiance au peuple. Il faut faire confiance à une nouvelle élite pour opérer une véritable rupture avec le système

en place.» Evoquant l'élection présidentielle, le président de Ahd 54 a déclaré que les observateurs internationaux annoncés pour superviser le scrutin n'ont pas été convoqués.

Avant d'achever son meeting, M. Rebaïne a invité le peuple, les jeunes surtout, à voter en masse le 9 avril prochain pour choisir leur président afin d'opérer le changement attendu.

A. M.

**SOUK-AHRAS  
Arrestation d'un individu pour détournement de mineur**

Le juge d'instruction près le tribunal de la daïra de Sedrata a ordonné, la semaine dernière, la mise en détention d'un individu répondant aux initiales B. N., âgé de 39 ans, pour détournement de mineur et incitation à la débauche, perpétré à l'encontre d'une jeune fille de 17 ans, de surcroît handicapée, au niveau de la mechta Tahimet relevant de la commune de Ragouba. La victime a subi pendant toute une nuit et en plein air toutes sortes de sévices et besoins sexuels, selon les éléments de l'enquête et des investigations poussées par les éléments de la Gendarmerie nationale de Ragouba.

Le coupable a reconnu les faits après confrontation avec la jeune fille qui a été examinée par un médecin pour confirmer les faits.

Barour Yacine

**GAZ NATUREL  
À LAGHOUAT****Un taux de couverture de 89% à fin 2009**

C'est ce qu'a indiqué le responsable de la distribution auprès de la direction régionale de la Sonelgaz. Selon M. Mohamed Djouadi, l'actuel taux de couverture en gaz naturel estimé à 83 % devrait progresser à la faveur des différentes opérations d'alimentation restant à concrétiser cette année.

Le responsable de la distribution, qui a précisé que les opérations s'inscrivent au titre des programmes complémentaires de soutien à la croissance et du fonds de développement des régions du Sud, a fait état du raccordement au réseau du gaz naturel de 788 foyers de la commune de Aïn Sidi-Ali, la semaine dernière, après la réalisation du réseau de transport et de distribution dont le coût approche les 698 millions de dinars.

Une autre opération a permis durant la même période le raccordement de 170 foyers dans la commune d'El-Hadj Mechri pour un coût de 300 millions de dinars, a ajouté le responsable de Sonelgaz en rappelant que ces projets ont été réalisés grâce à un financement de l'Etat à hauteur de 75%, de la Sonelgaz avec 25% et un apport personnel du bénéficiaire d'un montant de 10 000 DA à honorer en trois tranches.

APS